

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2018 – PONTIVY (56)

Monsieur Renan THÉPAUT, Président de la Ligue de Bretagne ouvre la séance à 9 h 15 :

Mesdames, Messieurs les Présidents ou représentants de clubs,

Je vous présente les excuses de :

- *Monsieur Christian PALIERNE, Président de la Fédération Française*
- *Monsieur Loïg CHESNAIS GIRARD, Président du Conseil Régional de Bretagne*
- *Monsieur Pierre POULIQUEN, Vice-président chargé des sports du Conseil Régional*
- *Madame Christine LE STRAT, Maire de Pontivy*
- *Monsieur Michel JARNIGON, Maire-Adjoint aux Sports de Pontivy*
- *Monsieur Yannick BARILLET, Directeur de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, de la Cohésion Sociale de Bretagne*
- *Monsieur Jean-François MEHAUDE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan.*
- *Monsieur Thierry MARCILLAUD, Directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, de la Cohésion Sociale du Morbihan*
- *Madame, Nicole LE PEIH, députée de la circonscription*
- *Monsieur François GOULARD, Président du Conseil Départemental du Morbihan*
- *Madame Soizic PERRAULT, Conseillère Départementale du Morbihan*
- *Monsieur Benoît QUERO, Conseiller Départemental du Morbihan*
- *Monsieur Norbert PRIGENT, Président du Comité Régional du sport adapté*
- *Monsieur Daniel QUINIOU, Expert-comptable*
- *Monsieur Michel MACE, vérificateur aux comptes*
- *Messieurs Henri DIRER, Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIER, Francis THOMAS, Présidents d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Robert JOUAN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- *Madame Claire LOMENECH, Membre d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Pierre SALAÛN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Stefano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère*
- *Monsieur Ronan MAREC, pour le Crédit Mutuel Arkéa de Bretagne*
- *Le Conseiller Technique National, Kenny RENAUX.*

Je salue la présence de :

- ❖ *Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Conseillère Régionale de Bretagne*
- ❖ *Monsieur Georges Yves GUILLOT, Conseiller municipal de la ville de Pontivy*
- ❖ *Monsieur Gilbert DIABAT, Président de l'office municipal des sports*
- ❖ *Monsieur Patrice FOUREL, Responsable du pôle sport à la DRJSCS*
- ❖ *Monsieur Gilles HOELLOU, Directeur du lycée Jeanne d'Arc/Saint YVI*
- ❖ *Madame Nolwenn LE FLOC'H, représentante de l'AFM Téléthon*
- ❖ *Monsieur Claude BROSSARD, Secrétaire Général du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne et Président d'Honneur de la LBTT.*
- ❖ *Monsieur Didier BEGES, Président du Comité des Côtes d'Armor*
- ❖ *Monsieur Jacques SORIEUX, Président du Comité d'Ille-et-Vilaine et Secrétaire Général de la LBTT*
- ❖ *Monsieur Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan*
- ❖ *Monsieur Michel COAT, Vice-président d'Honneur de la LBTT*
- ❖ *Monsieur Michel TALARMAIN, Vice-président d'Honneur de la LBTT*

- ❖ *Monsieur Michel KERDONCUFF, Vice-président de la LBTT*
- ❖ *Monsieur André PANNETIER, Trésorier de la LBTT*
- ❖ *Des Membres du Conseil de Ligue de la LBTT*
- ❖ *Des salariés de la Ligue de Bretagne*

Plusieurs de nos amis, proches nous ont malheureusement quittés cette année, je citerai :

- *Alain MARHIC, Président de l'AL PONT DE BUIS*
- *Le Mari de Marie Claude PENNEC et la mère de Jacques SORIEUX.*

Et puis nous n'oublierons pas non plus un de nos grands dirigeants qui nous a quittés le 21 mai dernier : Roger JOUAN qui mérite que je retrace très rapidement son parcours de dirigeant.

En 2017, Roger a signé sa 69^{ème} licence à la TA de Rennes, club qu'il n'a jamais quitté. Il a été membre du Comité de direction pendant 25 ans

Il a été membre du Comité d'Ille et Vilaine de Tennis de Table depuis 1957 et Président de 1962 à 1986 soit pendant 24 ans. Le siège du Comité était alors à son domicile : rue Général Margueritte à Rennes.

Les Bureaux Directeurs commençaient par un repas préparé par Annick et ses filles suivi d'une réunion qui finissait souvent vers 2h00 du matin et, en plus, souvent on discutait de certains points sur le trottoir pendant une heure encore...!

Il a été le 1^{er} informaticien à faire un logiciel pour gérer le Tennis de Table sur le 35, puis sur la Bretagne. Il l'a vendu ensuite à la Fédération mais je ne me souviens plus de l'année.

Roger était aussi :

- *Membre du Comité de direction de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table de 1960 à 1986 et depuis 2016 pour des raisons statutaires.*
- *Vice-Président délégué de 1968 à 1974*
- *Membre du Conseil de l'ordre depuis 1986 et Président de cette commission depuis 2000.*

Il était membre fondateur en 1975 du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS35) et son Président de 1977 à 1989 (12 ans)

Il a été membre fondateur en 1987 du Comité Départemental 35 des Médaillés Jeunesse et Sport et son Président de 1992 à 2013.

Il a été Vice-Président du Comité de Bretagne des Médaillés Jeunesse et Sport depuis sa création en 1995 jusqu'en 2013.

C'est donc toute une vie consacrée au bénévolat qui mérite de l'admiration et du respect.

En mémoire de tous ces pongistes, de ceux que j'ai omis de citer et de tous vos proches qui nous ont quittés trop tôt, je vous invite à vous lever et à respecter une minute de silence.

Monsieur François SOUBEN, Président du club de PONTIVY MALGUENAC T.T. remercie la Ligue et le Comité Départemental d'avoir choisi son club pour accueillir l'AG de la LBTT.

Patrick PASCO, Président du Comité Départemental du Morbihan, formule un mot d'accueil à tous les représentants(es) en leur souhaitant une excellente Assemblée Générale.

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DE BREST DU 30 SEPTEMBRE 2017

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne du 30 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2. PRESENTATION DU CANDIDAT ET VOTE : Alain TRICOIRE

Alain TRICOIRE se présente rapidement devant l'Assemblée Générale et exprime son souhait d'œuvrer pour la Ligue de Bretagne et d'intégrer le Conseil de Ligue.

VOTE : Alain TRICOIRE est élu membre du Conseil de Ligue à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les représentants de clubs,

Si vous voulez bien, nous allons commencer par un sujet d'actualité qui a quelque peu modifié nos projets et qui nous apportent des préoccupations supplémentaires à savoir une baisse très importante du CNDS équivalente à 56 %.

De 44 500 €, nous passons à 25 000 €
Les Comités accusent une perte sèche de
CD 22 : 2 000 €
CD 29 : 14 000 € + 3200 € de CLE
CD 35 : 5 000 € + 3 200 € de CLE
CD 56 : 4 000 € + 3 200 € de CLE

Depuis 2012 € où le total des aides Ligue et Comités représentaient 122 911 €, nous ne touchons plus cette année que 25 000 €.

Tous nos Comités Départementaux ainsi que la Ligue présentent cette année des budgets prévisionnels négatifs.

Il y a déjà plusieurs années que nous avons déploré cette situation et contesté le fait que les aides pour le développement du sport pour tous aient été détournées des objectifs pour lesquels ils étaient destinés nous privant de ce fait de ces subventions servant à la formation et à l'encadrement de nos actions de développement.

Ce qui m'attriste dans ces décisions qui ne provienne pas hélas d'une gouvernance partagée entre l'État et le mouvement sportif comme cela avait été prévu au départ, c'est la brutalité des décisions et le manque de considération des décideurs pour le sport et les valeurs qu'il représente.

Il nous paraît de plus en plus difficile d'accepter les éloges qui nous sont faites pour notre engagement de bénévole et les coupes sombres dont nous sommes constamment victimes depuis plusieurs années par les gouvernements successifs au nom d'exercices comptables plus importants sans doute que la cohésion sociale à laquelle nous avons pourtant le sentiment de contribuer.

Je ne savais pas que c'était en supprimant les aides dans nos clubs formateurs ainsi que les Conseillers Techniques Nationaux dans nos fédérations que nous allions doubler notre nombre de médailles aux jeux olympiques de 2024 que la France va organiser ?

C'est sans doute la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et qui a décidé le C.N.O.S.F. à ventiler, hélas bien tardivement, une pétition que j'invite tous à signer si ce n'est déjà fait.

Il nous paraît difficilement acceptable d'être obligé d'augmenter considérablement nos coûts de pratique surtout que toutes les disciplines sportives ne sont pas logées à la même enseigne en ne pouvant pas bénéficier des mêmes ressources alors que nous participons à la vie économique du pays sans en percevoir une partie des bénéfices. Il me semble pourtant entendre parler de plus en plus d'argent dans le sport mais les effets du ruissellement ne me semblent pas être les mêmes pour tout le monde.

Cette situation ne peut bien entendu que provoquer des tensions au sein de notre Ligue de par notre organisation administrative mais sachons tous ensemble, Comités et Ligues, rester solidaires et surmonter les difficultés qui se présentent à nous.

La transition est toute trouvée pour vous faire part du projet sportif territorial de notre discipline sportive qui vient d'être finalisé et présenté à la Direction Régionale de la Jeunesse et des sports que je remercie en présence de notre Directeur Technique National.

Il est accessible sur le blog du site de la Ligue. Je laisserai Kenny RENAUX vous faire part de l'avancée de nos travaux dans la mise en place de nos actions.

Je préciserai simplement que la philosophie du projet repose sur la mutualisation de nos actions dont le centre d'intérêt reste le club sportif. Il doit nous permettre de développer notre discipline sportive de manière uniforme et d'être en capacité de résister aux baisses des subventions qui ne sont plus maintenant annoncées mais effectives.

Soyons en capacité de dépasser les craintes que cela peut susciter en nous aventurant sur des terrains où notre discipline n'en maîtrise pas encore tous les contours mais qui nous semblent maintenant des passages obligés si nous voulons poursuivre notre développement.

Nous avons participé au dispositif local d'accompagnement proposé par le Comité Régional Olympique et Sportif que je remercie pour son aide et qui nous a permis de nous perfectionner dans la méthodologie de projet. A ce propos, je remercie tous les clubs qui ont répondu à notre questionnaire, vous avez été près de 50 % à nous répondre.

L'heure maintenant est à la mise en place des actions et à la recherche des moyens :

Nous envisagions de recruter un agent de développement mais les dernières orientations du CNDS nous ont quelque peu refroidies et nous avons revu par conséquent notre position. Nous allons plutôt nous tourner vers un service civique et un contrat de stage avec un étudiant en master dans une école de management du sport.

Nous avons choisi finalement de soutenir les emplois des Comités Départementaux et des clubs employeurs à l'aide de conventions pour ceux qui le souhaitent et adhèrent au projet.

Notre nombre de licenciés reste quasiment stable

La Ligue de Bretagne félicite Jules ROLLAND pour sa victoire aux championnats de France en double Junior et pour ses deux médailles d'or, aux championnats d'Europe par équipes et en double mixte où il a conservé son titre. Cet exploit mériterait certainement qu'il soit mis en avant lors des prochains trophées du sport régional.

Je félicite également le club de Thorigné-Fouillard qui a atteint son objectif en faisant monter son équipe première en en PRO B.

En Bretagne, nous avons maintenant 3 équipes au niveau PRO, Hennebont en Pro A, Thorigné-Fouillard en PRO B messieurs et Quimper en pro féminine. Sachons tous nous mobiliser afin que notre public soit suffisamment nombreux pour soutenir ces clubs.

Dans le cadre du développement durable, nous encourageons les clubs à utiliser GIRPE.

Je ne vais pas marcher sur les platebandes de mon ami Michel KERISIT qui vous fera le point sur l'ensemble de nos équipes mais attention au respect de la réglementation et luttons ensemble pour exclure les gestes d'incivilité qui peuvent exister.

Je conclurai en remerciant les membres du Conseil de Ligue qui m'entourent, les salariés, les différentes collectivités territoriales, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, le Comité Régional Olympique et Sportif breton, les Comités Départementaux et notre Fédération, nos partenaires ainsi que la presse toujours présente et attentive quand nous la sollicitons.

Je salue tout le dévouement dont vous faites preuve dans vos clubs en vous souhaitant un excellent début de saison et en vous remerciant de toute votre attention.

Renan THEPAUT - **Président L.B.T.T**

4. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (Jacques SORIEUX)

Rapport d'activité 2017-2018

LICENCES

Pour l'année 2016/2017

Traditionnelles	1 064	2 501	2 275	1 630	7 470
Promotionnelles	605	1 157	1 201	725	3 688
Total	1 669	3 658	3 476	2 355	11 158

Pour l'année 2017/2018

Traditionnelles	1 000	2 522	2 227	1 589	7 338
Promotionnelles	650	1 178	1 199	730	3 757
Total	1 650	3 700	3 426	2 319	11 095

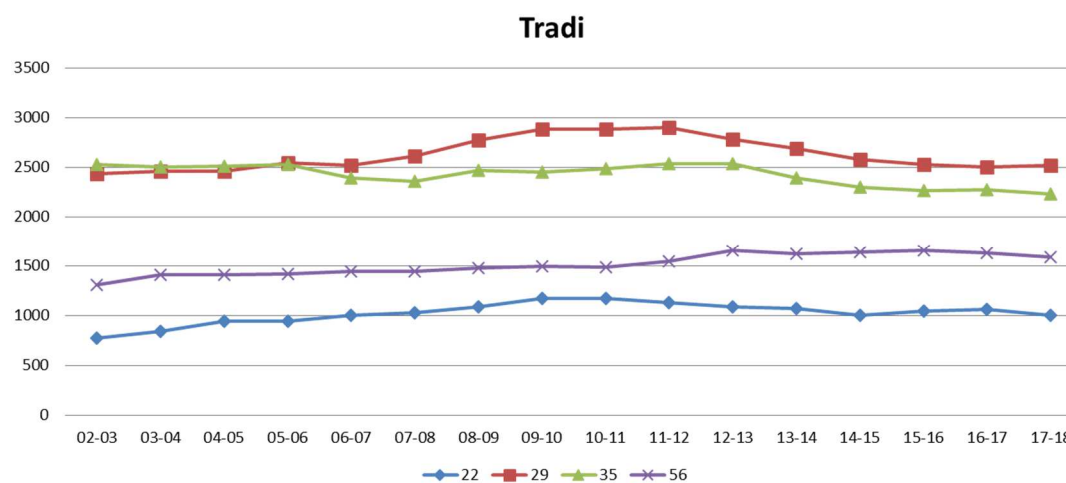
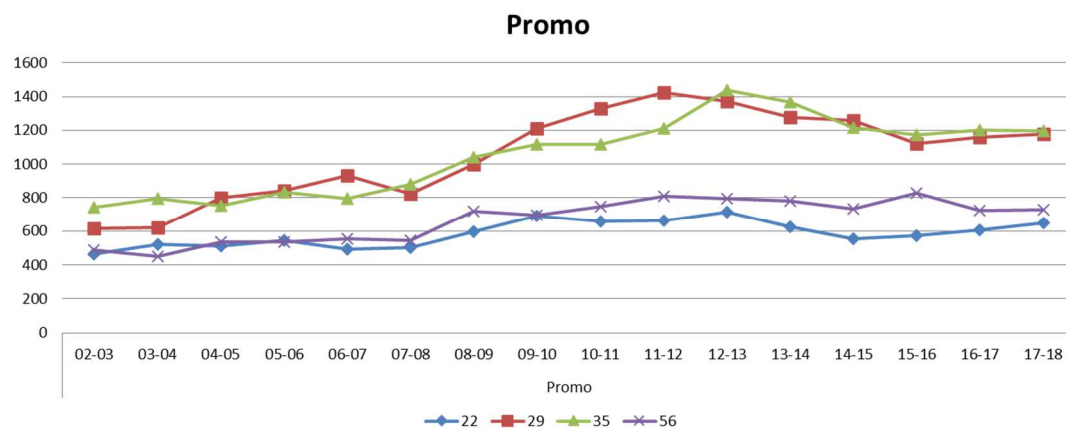
Constatations

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Bretagne
Traditionnelles	-64	21	-48	-41	-132
Promotionnelles	45	21	-2	5	69
Total	-19	42	-50	-36	-63

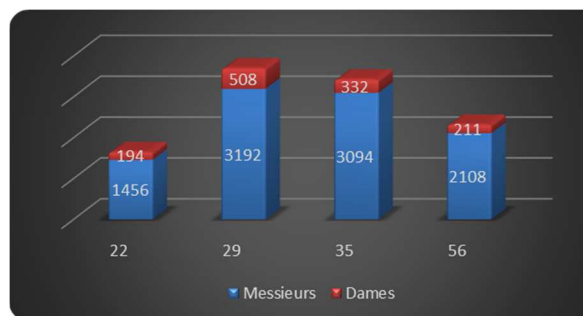
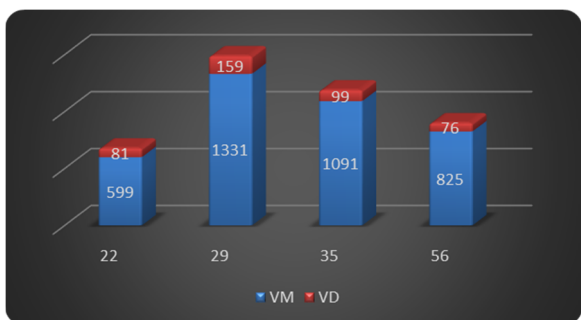
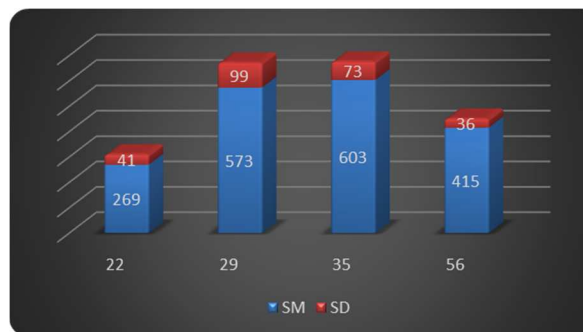
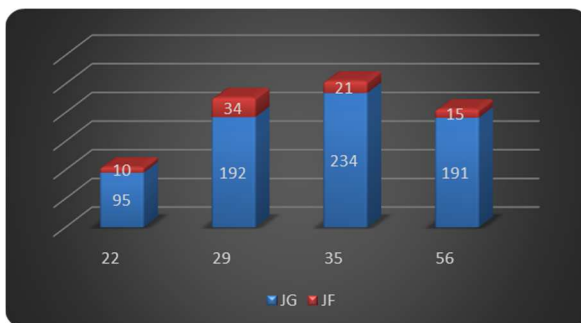
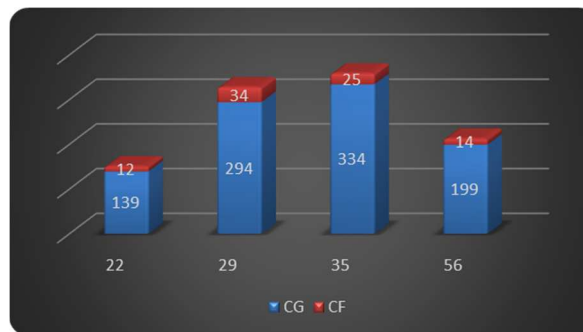
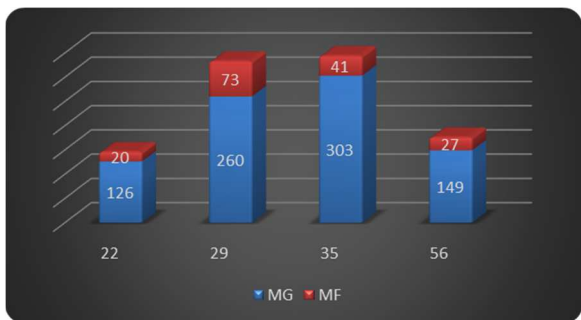
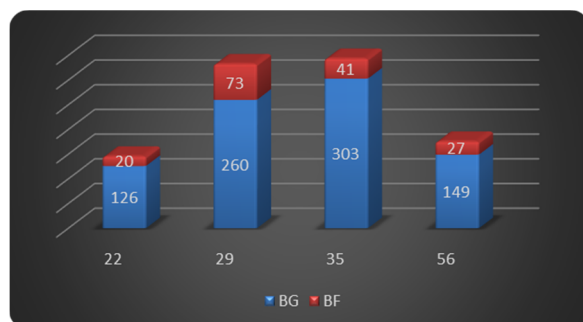
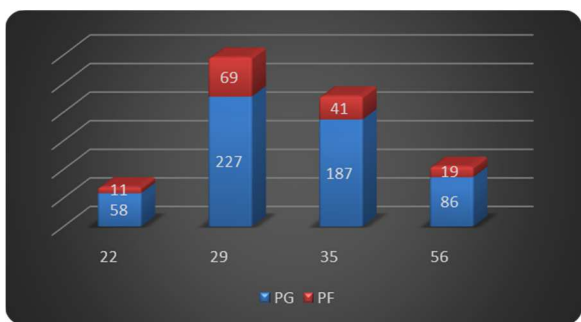
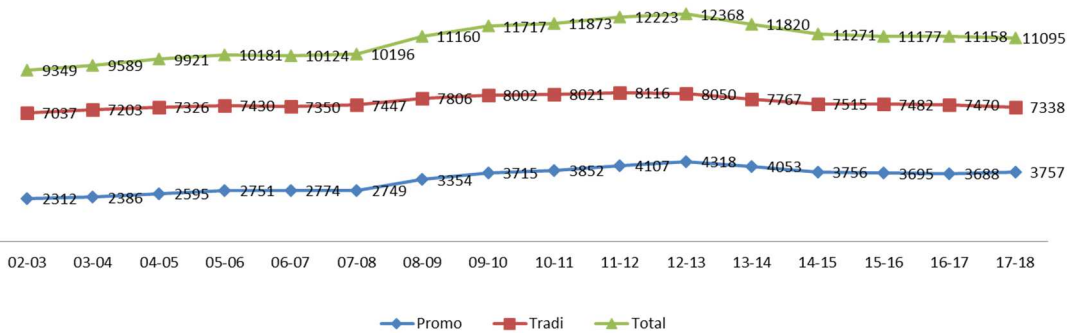
Diminutions des licenciés :

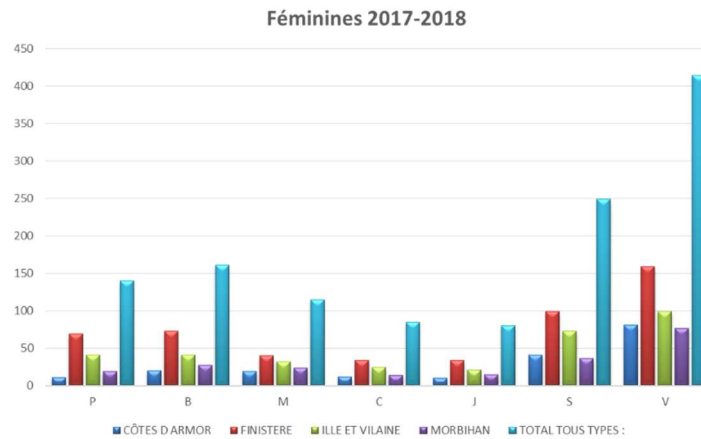
Pour les Côtes d'Armor : -1,14 %
 Pour le Finistère : +1,15 %
 Pour l'Ille et Vilaine : -1,44 %
 Pour le Morbihan : -1,53 %

Voici les statistiques établis depuis 2002.



Bretagne





Pour finir sur les statistiques, nous comptons 256 clubs moins 8.

Quelques résultats :

Cette saison, nous avons :

En Jeunes

Jules ROLLAND de THORIGNE FOUILLARD TT a obtenu :

- Un titre de Champion de France en doubles Juniors
- Deux titres de Champion d'Europe par équipes en Juniors et en doubles mixtes avec Lucie GAUTHIER

Chez les vétérans :

Guy BIZEUL du CPB Rennes a eu la médaille de Bronze en double Vétérans 5 aux Championnats du Monde (Las Vegas).

L'activité statutaire.

Le Conseil de Ligue s'est réuni 3 fois :

- Le 17 septembre 2017 à Guipavas (29)
- Le 10 février 2018 à Ploemeur (56)
- Le 05 mai 2018 à Ploufragan (22)

Le bureau directeur s'est réuni 1 fois :

- Le 22 septembre 2017 (Le Rheu)

D'autres réunions ont eu lieu mais en incorporant le PST.

Je laisserai la parole à André pour les finances, aux responsables de commissions et aux techniciens.

Enfin, je tiens à remercier Isabelle et Nadine pour le travail effectué, leur efficacité et leur gentillesse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2018-2019.

Jacques SORIEUX - Secrétaire Général

5 .RAPPORT DU TRESORIER GENERAL

EXERCICE 2017/2018

Mesdames, Messieurs, chers amis pongistes,

Vous avez pris connaissance, mi-septembre, des documents comptables de l'exercice 2017/2018.

Ces documents comptables ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables régies par le plan comptable général 2005 et conforme à la norme professionnelle de l'ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation des Comptes

Les Comptes annuelles que l'on vous a faits parvenir se caractérisent par les données suivantes :

PRODUITS D'EXPLOITATION	615 521 €
RESULTAT NET COMPTABLE	5 041 €

Encore une fois nous dégageons un solde positif, mais je crains que les prochains exercices soient très difficiles à équilibrer nos budgets

Soyons confiants et compétiteurs, la ligue compte sur vous, dirigeants, comme vous l'avez fait depuis de nombreuses années, du travail efficace que vous réalisez au sein de votre club. Vous êtes la source vive du développement du tennis de table Breton. La ligue n'est que le reflet de votre engagement et de votre implication.

Bravo et merci à vous tous.

I - PRODUITS

Chiffres d'Affaires Net

- Année 2017	94 539 €
- Année 2018	85 233 €

Diminution dans la vente de balles

Subventions d'exploitation

- Année 2017	90 600 €
- Année 2018	83 050 €

Nous notons une baisse de 22 375 € en 4 ans

Transfert de Charges 20 750 €

Aide à la formation par UNIFORMATION (Vivien Sauvage) qui a passé Avec succès son DESJEPS

Autres produits

- Année 2017	417 218 €
- Année 2018	426 487 €

Augmentation des Produits licence de 5 800 €
Et de mutation 5 107 €

Total des Produits d'Exploitation

- Année	2017	603 748 €
- Année	2018	615 520 €

Produits Financiers Exceptionnels

- Année	2017	15 225 €
- Année	2018	3 939 €

L'an dernier nous avons bénéficié du résultat positif -championnat de France à Brest

TOTAL DES PRODUITS

- Année	2017	620 141 €
- Année	2018	619 406 €

Stabilité parfaite.

II - CHARGES

Achats de Marchandises

- Année 2017	21 608 €
- Année 2018	9 366 €

Baisse d'achats de balle

Autres Achats et Charges Externes

- Année 2017	178 165 €
- Année 2018	199 727 €

Formation Technicien	14 275 € (+14 096 €)
Personnel extérieur	8 050 € (+ 7 750 €)

Impôts, Taxes et Versements Assimilés

- Année 2017	2 689 €
- Année 2018	2 683 €

Salaires et Traitements

- Année 2017	105 439 €
- Année 2018	109 235 €

Augmentation du coût de la vie y compris l'augmentation de salaire de Nicolas

Charges Sociales

- Année 2017	39 151 €
- Année 2018	40 094 €

Dotations aux amortissements sur immobilisations

- Année 2017	14 906 €
- Année 2018	17 528 €

Amortissement du nouveau véhicule

Dotations aux Provisions

- Année 2017	0 €
- Année 2018	2 927 €

Provisions pour charges (indemnité départ à la retraite)

Autres Charges

- Année 2017	214 357 €
- Année 2018	229 272 €

Légère augmentation des charges :

- Reversement des licences -comité 22	+ 3 445 €
- Mutations	+ 4 606 €
- Aides aux clubs	+ 3 406 €

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITAION

- Année 2017	576 311 €
- Année 2018	610 834 €

CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES

- Année 2017	2 518 €
- Année 2018	3 584 €

TOTAL DES CHARGES

- Année 2017	578 833 €
- Année 2018	614 419 €

CONCLUSION

RESULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS	615 520 €
CHARGES	610 834 €
RESULTATS EXCEDENTAIRES	4 786 €

RESULTATS DEFINITIFS

TOTAL DES PRODUITS	619 460 €
TOTAL DES CHARGES	614 414 €

<u>RESULTATS DE L'EXERCICE</u>	<u>5 041 €</u>
---------------------------------------	-----------------------

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations corporelles

Construction	97 677 €
Autres immobilisations corporelles	17 801 €

Immobilisations financières

Autres immobilisations financières	2 400 €
------------------------------------	---------

Total II **117 878 €**

III- ACTIF CIRCULANT

Stocks en cours

Avances et acomptes versés sur Commandes	480 €
---	-------

Créances

Créances et comptes rattachés	58 759 €
Autres créances	34 799 €

Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	238 185 €
Charges constatées d'avance	3 400 €

Total III **335 624 €**

TOTAL GENERAL **453 501 €**

BILAN PASSIF

I - CAPITAUX PROPRES

<u>Réserves</u> – report à nouveau	314 025 €
Résultats de l'exercice	5 041 €

Total **319 065 €**

II - PROVISIONS POUR CHARGES **24 263 €**

III - DETTES

Dettes financières

Emprunts auprès d'établissements

- De crédit	33 450 €
- Dettes d'exploitation	
- Dettes fiscales et sociales	18 291 €
- Autres dettes	51 578 €

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance **6 854 €**

TOTAL IV **110 173 €**

TOTAL GENERAL **453 501 €**

BUDGET PROVISIONNEL 2018/2019

Ce budget a été établi sur les bases suivantes

- Reconduction de nos charges au niveau de l'exercice 2017/2018
- Maintien de nos produits
- Maintien du nombre de licenciés

Subvention de nos partenaires

- DRDJCS
- CNDS et sa baisse de 25 000 €
- CONSEIL REGIONAL
- CMB

D'un prélèvement sur fonds propre de la ligue pour équilibrer le budget prévisionnel.

Ce budget garantit la continuité de nos missions et le maintien intégral de nos activités.

Je tiens à remercier bien vivement tous les amis du conseil de ligue, les responsables de commission et les différents prestataires qui se sont impliqués pour une gestion rigoureuse et saine.

A ces remerciements, j'associerai les techniciens Kenny, Nicolas et Vivien pour l'obtention des prestations les plus avantageuses.

Je ne voudrais pas oublier les administratifs Isabelle et surtout notre comptable, Nadine qui fait un travail remarquable et exemplaire, sa compétence et sa sensibilité professionnelle à tous égards est un atout majeur que j'apprécie particulièrement.

Quant à moi, je passe, au minimum 2 fois par semaine pour assurer la tâche qui m'a été confiée.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une très bonne saison sportive

Le Trésorier Général de la L.B.T.T. - André PANNETIER

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES SUR LA SAISON 2017/2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de vérification des comptes qui m'a été confiée par votre Ligue, j'ai procédé ce jour à l'examen des différents livres et pièces comptables qui m'ont été présentés par le trésorier André PANNETIER et le cabinet QUINIOU.

J'ai pu obtenir toutes les réponses et explications concernant mes différentes demandes.

A l'issue des contrôles et analyses effectués qui n'appellent aucune remarque particulière, je peux donc attester que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette A.G. laissant apparaître un bénéfice de **5.040,82 €** et ainsi un nouveau report à nouveau positif de 319 065,42 € sont sincères et véritables et reflètent une image fidèle de la situation comptable et financière de la Ligue de Bretagne à la clôture du présent exercice arrêté au 30 juin 2018.

Rennes, le 11 septembre 2018

Michel MACE

VOTE POUR L'ADOPTION DU BILAN 2017/2018

CLUBS PRESENTS PAR COMITE ET NOMBRE DE VOIX

Comité 22 : 10 clubs/36	27,78 %
Comité 29 : 18 clubs/74	24,32 %
Comité 35 : 14 clubs/91	15,38 %
Comité 56 : 14 clubs/55	25,45 %

TOTAL : 56 clubs/256 21,88 %

Pour : Unanimité
Contre :
Abstention :

VOTE POUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

Pour : Unanimité
Contre :
Abstention :

VOTE POUR LA DESIGNATION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :

Il est proposé M. Jean-Paul ROPARS et en éventuel remplacement M. Michel MACE comme vérificateur aux comptes.

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention :

6 – ETAT D’AVANCEMENT DU P.S.T (Projet Sportif Territorial)

En l’absence de Kenny RENAUX, Conseiller Technique National, pour des raisons familiales de dernières minutes, l’avancement du PST est présenté par le Président et Vivien SAUVAGE.

Avancée des travaux du PST

Suite à la présentation faite en AG en 2017, l’année a été essentiellement consacrée au financement de ce projet et à la mise en place des actions.

Financement

Contexte

Dans un premier temps, nous avons envisagé un financement partiel mais conséquent de ce projet par le cumul du CNDS versé aux instances (CD + LBTT)
Avec les baisses et les ciblage, la discipline passe de 65 000€ à 25 000€ d’aide. Sont exclues les actions de formations, de détection, de perfectionnement, le fonctionnement de l’ETR. En sommes, toutes les actions qui font le cœur de notre activité depuis toujours ne sont plus aidées, comment fait-on ?

Conséquences

Revoir la politique tarifaire de nos actions

- Valorisation de l’encadrement
- Tendre vers une autonomie financière

Consolider les emplois créés

- Mettre en suspens le poste d’agent de développement envisagé par la Ligue
- Encadrement de quelques actions prioritaires du PST par le biais de conventions (priorité donnée aux comités départementaux)

Dynamique de performance

En matière de détection

- 2 journées départementales de détection
- Regrouper les meilleurs potentiels 3 jours à Noël
- Sélectionner quelques jeunes au stage interrégional à Pâques

En matière de suivi des meilleurs potentiels

- Cahier des charges
- Suivre l’entraînement (programme et séances)
- Regrouper le CST hors vacances scolaires (5 mercredis dans l’année)
- Associer les joueurs du CST aux joueurs régionaux (stage de Toussaint et Février)

Dynamique de formation

Rappel de la filière technique et de la réforme

- On passe de 5 à 8 niveaux
- De 123h à 208h + une partie en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

L'organisation en Bretagne

Initiateur Fédéral 'pilotage CD'

- ⇒ 14h dans son département
- ⇒ stage (3h dans son club)

Animateur Fédéral 'pilotage CD+LBTT'

- ⇒ 28h à la Ligue
- ⇒ stage (1 jour dans son club + 1 jour dans son département)

Entraîneur Fédéral 'pilotage CD+LBTT'

- ⇒ 35h à la Ligue
- ⇒ Stage (1 jour dans son club + 2 jours dans son département)

CQP 'pilotage Autres ligues + LBTT'

- ⇒ 35h en zone (PDL, CVL et Bretagne)
- ⇒ Stage (5 jours à la Ligue)

Dynamique de développement

Résultats de l'enquête de besoins

Les 100 clubs/256 ayant répondu évoquent notamment :

- Le manque d'entraîneurs pour les jeunes
- La diminution de l'attractivité de notre discipline ou la diminution des effectifs (la difficulté à composer les équipes de championnat...)
- Les moyens financiers en baisse

Ils proposent :

- Mutualisation de l'emploi et recherche de financement
- Conseils juridiques
- Échanges de bonnes pratiques

Dans le cadre d'actions communes CD et Ligue proposent :

- De créer un centre de ressources
- De rencontrer les clubs (principes des soirées à thèmes)
- D'accompagner les clubs qui le souhaitent dans une démarche projet

Au travers des questions d'attractivité de notre discipline, des moyens financiers en diminution, aussi de la valorisation du métier d'entraîneur, sans doute notre offre de pratique, nos logiques de fonctionnement (basées sur la compétition et le perfectionnement) doivent être interrogées.

LE CTN - Kenny RENAUX

7- RAPPORT DES COMMISSIONS

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE SAISON 2017-2018

1- PREAMBULE

Bonjour Mesdames et Messieurs.

Comme il est de coutume, je vais vous présenter le compte rendu de la commission sportive régionale pour la saison écoulée. Je vais essayer d'être un peu plus concis que l'année dernière pour que mon intervention soit plus courte.

Nous nous sommes réunis 4 fois dans la saison, au milieu et à la fin de chaque phase ; et je remercie le club d'HENNEBONT et le comité des Côtes d'Armor de nous avoir accueillis pour ces réunions.

Avant de vous faire un bilan plus détaillé de la saison dernière, je voudrais une nouvelle fois mettre en exergue les résultats de Jules ROLLAND du club de THORIGNE-FOUILLARD. Il a remporté le titre de champion de France junior en double et il a conservé son titre de champion d'Europe junior en double mixte. De plus, il est, avec ses partenaires de l'équipe de France, champion d'Europe junior par équipes. Toutes mes félicitations à Jules.

Je félicite également le club de THORIGNE-FOUILLARD pour l'accession de son équipe 1 masculine en Pro B. Les équipes bretonnes seront donc au nombre de 3 dans le championnat Pro cette saison.

Je vais maintenant faire le point sur le championnat par équipes.

2- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

2.1- PRO et ligue des champions

Cette saison encore, nous étions représentés par 2 clubs dans le championnat Pro, la GV HENNEBONT en Pro A masculine et QUIMPER CTT en Pro B féminine.

Les Quimpéroises ont terminé à la 5^{ème} place en Pro B et repartiront donc cette saison dans l'une des 2 poules du nouveau championnat Pro féminin.

La GV HENNEBONT a, quant à elle, terminé 7^{ème} du championnat de Pro A masculine et repartira à ce niveau cette saison. Leur participation à la ligue des champions s'est soldée par des résultats mitigés puisqu'ils ont terminé à la dernière place de leur poule.

Souhaitons bonne chance à ces 2 clubs pour la saison à venir.

2.2- Championnat national féminin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 9 équipes dans le championnat national féminin dont une en N1. En 2^{ème} phase, il ne restait plus que 8 équipes dont 2 en N1. L'effectif reste donc stable par rapport à la saison précédente où il y avait 9 équipes en nationale.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, il y aura finalement 8 équipes bretonnes en nationale dont une en N1. Il est à noter qu'une 2^{ème} montée de pré-nationale a été obtenue malgré l'interprétation erronée que la commission sportive fédérale fait des règlements fédéraux.

2.3- Championnat national masculin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 13 équipes dans le championnat national masculin dont 3 en N1. En 2^{ème} phase, il y avait une équipe de plus à ce niveau et nous comptons toujours 3 équipes en N1.

On peut noter que, par rapport à la saison précédente, nous avons perdu 3 équipes en nationale puisqu'elles étaient 17 à évoluer à ce niveau lors de la saison 2016-2017.

Je reviendrai brièvement sur l'accession en Pro B de l'équipe 1 de THORIGNE-FOUILLARD TT. Après un premier essai raté lors de la saison 2016-2017, les leçons ont été retenues et la 2^{ème} tentative aura été la bonne malgré une opposition plus relevée. Bien soutenue par une cinquantaine de supporters déchainés qui n'avaient pas hésité à faire le déplacement à VITTEL, l'équipe de THORIGNE-FOUILLARD a réussi, à l'issue d'une lutte acharnée, à venir à bout d'une équipe de NICE plus forte sur le papier et d'une équipe d'AMIENS plus coriace que prévue.

Souhaitons leur bonne chance pour leur première accession à ce niveau.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, il y aura toujours 13 équipes bretonnes en nationale dont 3 en N1 puisque la réserve thoréfoléenne a réussi à accéder à ce niveau.

Il est à noter que, là encore, nous avons été surpris par une décision du jury d'appel contraire aux règlements fédéraux et surtout par le manque de communication qui a accompagné cette affaire. Heureusement, le club de ST DIVY, qui devait dans un premier temps descendre en pré-nationale, a pu être repêché en nationale 3.

2.4- Championnat régional féminin

Conformément aux décisions prises lors de la saison 2016-2017, la poule de pré-nationale féminine a été maintenue pour la 1^{ère} phase de la saison 2017-2018 puisqu'il y avait 6 équipes engagées.

Les choses se présentaient plutôt bien pour la 2^{ème} phase puisque, suite à 2 descentes de nationale 3, il y aurait dû y avoir 7 équipes dans la poule. Hélas, 2 forfaits tardifs ont ramené ce nombre à 5 ; mais il était un peu tard pour supprimer cette poule et la 2^{ème} phase s'est donc déroulée avec 5 équipes.

Cela a encore été compliqué pour la saison qui débute ; mais, grâce à l'engagement de 4 nouvelles équipes, il y aura bien une pré-nationale féminine avec 6 équipes.

2.5- Championnat régional masculin

Nous avons encore rencontré cette saison quelques problèmes liés à la méconnaissance ou à la mauvaise application des règlements.

Je voudrais donc rappeler quelques règles de base qui concernent, certes le juge-arbitre, mais aussi les capitaines des équipes qui signent la feuille de rencontre pour attester de leur accord.

Si un joueur abandonne au cours d'une partie, pour quelque raison que ce soit comme par exemple un mal de dos ou les remarques de l'arbitre sur la validité des services, il n'a pas le droit de disputer les parties suivantes.

En 2^{ème} phase, une équipe peut jouer avec 2 mutés à condition que ceux-ci aient été mutés au plus tard au 1^{er} juillet, c'est-à-dire dans la période normale de mutation. Il est bien entendu souhaitable que le juge-arbitre se rende compte du problème et le signale au capitaine de l'équipe ; mais, si ces 2 joueurs disputent la rencontre, c'est de la seule responsabilité du capitaine. Pour faciliter la tâche des juges-arbitres, il serait bon que les clubs impriment pour chaque équipe l'attestation collective de licence qui est prévue pour ça et qui est beaucoup plus lisible qu'un smartphone.

Enfin, un joueur qui n'entre pas dans l'aire de jeu à l'appel de sa 1^{ère} partie, même s'il est inscrit sur la feuille, est considéré comme absent pour la rencontre et l'équipe se retrouve donc incomplète avec les conséquences qui en découlent.

Je compte sur vous mesdames et messieurs les juges-arbitres et capitaines d'équipes pour que ces problèmes ne se reproduisent pas cette saison.

Je voudrais à présent remercier le club de TAULE qui, malgré des conditions climatiques défavorables et un violent orage, a su mener à bien l'organisation des titres régionaux par équipes.

Je vais maintenant vous faire le point sur les épreuves individuelles.

3- EPREUVES INDIVIDUELLES

3.1- Critérium fédéral

Je commencerai par remercier tous les clubs qui nous ont permis d'organiser les 4 tours du critérium fédéral régional, ainsi que le club de LOPERHET pour l'organisation du 2^{ème} tour de nationale 2 jeunes à LANDERNEAU et celui du CPB RENES pour l'organisation du 3^{ème} tour de nationale 2 seniors.

La participation au critérium fédéral continue de baisser, notamment en féminine. Il n'y a eu cette année aucun tour de régionale seniors dames d'organiser puisqu'il n'y avait potentiellement que 2 joueuses concernées à chaque tour. En juniors filles, le tableau était bien complet lors des 2 premiers tours avec 16 joueuses présentes ; mais, elles n'étaient plus que 11 au 3^{ème} tour et 10 au 4^{ème} tour malgré le repêchage de quelques joueuses.

D'une façon plus générale, suite aux nombreux forfaits de dernière minute, il n'y avait que 13 tableaux sur 18 qui étaient complets lors des 2 premiers tours. Pire encore, il n'y a eu que 3 tableaux complets sur 18 à l'occasion des 2 derniers tours.

3.2- Championnat de France seniors

Cinq joueuses et six joueurs bretons ont réussi à se qualifier pour le championnat de France seniors qui avait lieu à ROUEN.

La ligue de Bretagne était représentée par Romane LE SCOUR et Eva ANDORIN de QUIMPER CTT, Julie PENNEC du TT LOPERHET, Marie MOLLET et Claire-Marie AVIT du CPB RENNES, Quentin ROBINOT de la GV HENNEBONT, Sébastien PRIME et Grégoire RIGOLE de l'US VERN, Jules ROLLAND, Rémi MENAND et Samuel GUEN de THORIGNE-FOUILLARD TT.

Le meilleur résultat est à mettre au crédit de Jules ROLLAND qui atteint les ¼ de finale en double messieurs.

3.3- Championnat de France jeunes

Petit cru cette année pour la ligue de Bretagne puisque nous revenons de ces championnats de France jeunes qui ont eu lieu à VILLENEUVE/SUR/LOT et à ST NAZAIRE avec une seule médaille.

Je félicite à nouveau Jules ROLLAND de THORIGNE-FOUILLARD pour son titre de champion de France juniors en double.

3.4- Championnat de France vétérans

La ligue de Bretagne a été une nouvelle fois bien représentée au championnat de France vétérans qui se sont disputés à ST JULIEN-DE-CONCELLES. Nos joueuses et joueurs bretons sont revenus de la banlieue nantaise avec 11 médailles : 5 en argent et 6 en bronze.

Je ne vais pas vous citer tous les noms, mais je leur adresse un grand bravo à tous. Je citerai simplement nos 2 médaillés en simple.

Je félicite Marc LE PENVEN de 7 ILES TT pour sa médaille de bronze dans la catégorie V1 messieurs, ainsi que Robert JOUAN de la RAQUETTE PLOMELIN-TREMEOC-PLUGUFFAN pour sa médaille de bronze dans la catégorie V5 messieurs.

3.5- Championnat de France sport dans l'entreprise

A l'occasion du championnat de France sport dans l'entreprise qui s'est déroulé à AGEN, la ligue de Bretagne a connu un peu moins de réussite que l'année précédente. Notre délégation revient tout de même avec 2 médailles, une en argent en simple dames vétérans pour Geneviève ROSCONVAL-MARENGUE et une en bronze en double dames pour Céline GUILLEMOT et Pauline JARY.

On peut noter que cette épreuve aura lieu, cette saison, les 4 et 5 mai 2019 à VERN-SUR-SEICHE.

3.6- Championnat de Bretagne individuel

Le championnat de Bretagne a été organisé par le club de THORIGNE-FOUILLARD, un habitué des organisations régionales et nationales.

Je commencerai par remercier son président Sébastien THOMAS et toute son équipe de bénévoles pour le travail fourni tout au long du week-end.

Je remercie également le juge-arbitre Joël LE DIOURON, ainsi que la table d'arbitrage et les arbitres pour leur travail.

Comme d'habitude, il y a eu beaucoup de forfaits et de repêchages à effectuer ; mais à l'arrivée, tous les tableaux auraient dû être complets. Finalement, il y a eu 4 forfaits de dernière minute dont 2 sans que nous ayons été prévenus, ce qui n'est pas très normal.

Une nouvelle fois, il a fallu annuler le tableau handisport debout car les joueurs potentiels étaient au championnat de France jeunes et vétérans qui avaient lieu à la même date. Ça sera à nouveau le cas cette saison puisque la Fédération Handisport a changé ses dates habituelles et n'organisera pas ce championnat de France à la date qui lui est réservée. Le tableau assis s'est, quant à lui, déroulé avec 5 joueurs.

Au niveau sportif, les tenants du titre des tableaux seniors dames et seniors messieurs, Eva ANDORIN et Sébastien PRIME, étant absents, les titres ont changé de main. En dames, Romane LE SCOUR de QUIMPER CTT a remporté son 2^{ème} titre après 2015. En seniors messieurs, Thibault BAILLIET de l'US VERN a remporté son 1^{er} titre, assorti d'un doublé avec le titre junior.

3.7- Championnat de Bretagne vétérans et coupe vétérans

Pour la 2^{ème} année consécutive, le championnat de Bretagne vétérans a été organisé par le club de l'AL PLOËMEUR.

J'adresse un grand merci à son président Cédric MACIA et à son équipe de bénévoles pour cette organisation qui a fait l'unanimité auprès des joueuses et de joueurs.

Le samedi en coupe vétérans, on peut une nouvelle fois regretter le fait que les tableaux n'étaient pas complets ; et pourtant, toutes les équipes ayant participé à la phase départementale avaient été conviées. Malgré cela, seul le tableau V2 était complet avec 6 équipes présentes. Par contre, il n'y avait que 8 équipes sur les 12 prévues dans le tableau V1 et 5 équipes sur les 6 prévues dans le tableau V3.

Le dimanche en championnat, on a pu constater une nette désaffection dans les tableaux V1 et V2 messieurs. En effet, il n'y avait que 16 joueurs présents sur les 32 prévus en V1 et 22 sur 32 en V2.

C'est pourquoi, afin d'essayer de faire venir les meilleurs, nous avons décidé de modifier le règlement pour la saison prochaine ; mais, je vous en reparlerai un peu plus tard.

3.8- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise

Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise a été organisé par l'AC PLERIN et je remercie le club et ses bénévoles pour son organisation.

Comme il fallait hélas s'y attendre, le nombre de participants continue à baisser puisqu'il n'y avait plus que 47 inscrits contre 56 la saison précédente.

Espérons que la perspective de participer au championnat de France qui a lieu à VERN-SUR-SEICHE cette saison remotivera quelque peu les troupes.

3.9- Finales régionales par classements

Les finales régionales par classements ont eu lieu à QUIMPER et je remercie le club de QUIMPER CTT et ses bénévoles pour le travail accompli.

Six tableaux sur huit étaient complets au départ. Seuls les tableaux féminins F9 et F12 étaient incomplets avec respectivement 10 et 9 joueuses présentes sur les 12 prévus. Mais il était

impossible de compléter ces tableaux puisqu'il n'y avait, lors de la phase départementale sur l'ensemble des comités, que 11 joueuses inscrites dans le tableau F9 et 10 dans le tableau F12. A l'occasion des finales nationales qui ont eu lieu à POITIERS, nos représentants ont ramenés 4 médailles, 2 en argent et 2 en bronze.

3.10- Interclubs régionaux

Les interclubs régionaux ont eu lieu à PONTRIEUX et je remercie le club et ses bénévoles pour son organisation.

Contrairement à la saison précédente, tous les tableaux masculins étaient complets cette année et c'est encourageant. Hélas, on est toujours loin du compte dans les tableaux féminins puisqu'il n'y avait que 3 équipes sur 4 en cadettes, 4 sur 8 en minimes et 2 sur 8 en benjamines.

Je vais à présent vous faire le point sur les principaux changements de règlement pour la saison 2018-2019, ainsi que quelques rappels. Ces règlements vous ont été envoyés dernièrement et ils sont consultables sur le site de la ligue de Bretagne. Je ne peux que vous encourager à les lire.

4- REGLEMENTS

4.1- Championnat par équipes

Les féminines sont autorisées à jouer dans le championnat national et régional masculin par équipes à condition de posséder le classement minimum imposé dans chaque division, et ceci sans restriction de nombre.

Dans le championnat régional masculin, une équipe pourra donc comporter 4 féminines.

Les équipes classées dernières descendent, quel que soit le nombre d'équipes dans la poule.

Pratiquement, la poule R3E ne comportant que 7 équipes pour la 1^{ère} phase, l'équipe classée 7^{ème} de cette poule descendra à la fin de la phase quoi qu'il arrive.

Enfin, je voudrai rappeler un point de règlement qui occasionne régulièrement des amendes. Tout joueur abandonnant pour raison de santé doit fournir un certificat médical à la FFTT dans les 72H pour le championnat national ou à la ligue dans les 7 jours pour le championnat régional. Pour tout manquement, le club se verra infliger une amende. La même sanction sera appliquée pour un joueur abandonnant sans motif.

4.2- Critérium fédéral

La nationale 1 a été relookée par la Fédération pour cette saison. Les dames et les messieurs jouent maintenant dans un même lieu. Il n'y a plus que 6 catégories représentées, les seniors dames, les seniors messieurs, les juniors filles, les juniors garçons, les cadettes et les cadets. Dans chaque catégorie, 2 tableaux sont organisés, le tableau A pour les meilleurs et le tableau B pour les autres. Au 1^{er} tour, les 12 meilleurs benjamins-minimes au classement officiel de début de saison sont incorporés dans le tableau cadet et les 8 meilleures benjamines-minimes dans le tableau des cadettes.

Le règlement de nationale 2 a donc été revu en conséquence.

Autre nouveauté cette saison, lors du 1^{er} forfait, un joueur pourra être maintenu dans la division si ce forfait est dû à l'une des raisons suivantes : voyages scolaires, service national universel, décès (parents, enfants, fratrie) sous réserve de l'envoi d'un justificatif à la ligue avant le mercredi suivant la compétition. Cette règle s'applique en nationale 2 et en régionale. Au niveau régional, nous avons rajouté un critère supplémentaire : blessure ou maladie sous réserve de l'envoi d'un certificat médical à la ligue avant le mercredi suivant la compétition. Exceptionnellement, ce maintien pourra s'effectuer en surnombre.

L'ordre des parties dans les poules de 6 joueurs a été modifié. La partie importante étant celle entre le n°3 et le n°4 de la poule, elle doit avoir lieu lors du dernier tour.

Enfin, mais vous êtes sans doute déjà au courant, les inscriptions au critérium fédéral doivent être faites par les clubs sur SPID ''espace mon club''. Pour les joueuses et joueurs susceptibles d'évoluer en nationale ou en régionale, l'inscription doit être faite avant le 15 septembre sous peine de rétrogradation au niveau départemental.

4.3- Championnat de Bretagne vétérans

A partir de cette saison, les joueuses et les joueurs possédant un classement suffisant peuvent s'ils le désirent être dispensés du championnat départemental.

Les classements minimums pour prétendre à une invitation figurent dans le règlement qui vous a été envoyé.

Les invitations au nombre de 4 par tableau seront attribuées par la Commission Sportive Régionale sur demande exclusive des comités. Elles ne concernent que les joueurs(es) absents(es), pour une raison majeure, le jour du championnat départemental et les joueurs(es) possédant un classement suffisant.

4.4- Tournois

Pour garder la priorité sur la date pour laquelle ils sont prioritaires, les clubs concernés devront avertir la ligue de leur souhait de faire un tournoi à cette date avant le 15 juin de la saison précédente pour les tournois de la 1^{ère} phase et avant le 1^{er} octobre de la saison en cours pour les tournois de la 2^{ème} phase. Passé ce délai, ils ne seront plus prioritaires sur la date ; et, en cas de demandes multiples, la priorité sera donnée à la 1^{ère} demande reçue.

5- CONCLUSION

En conclusion, je voudrais dire un petit mot sur l'arbitrage de la saison à venir.

Nos arbitres vont, à nouveau, être pas mal sollicités puisqu'en plus du championnat de Bretagne et des 2 tours de critérium fédéral de nationale 2, un tour de nationale 1 et le championnat de France sport dans l'entreprise seront organisés sur notre territoire.

Par ordre chronologique, le 2^{ème} tour de nationale 1 aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD, le 2^{ème} tour de nationale 2 seniors à ST BRIEUC, le 4^{ème} tour de N2 jeunes dans le MORBIHAN et le championnat de France sport dans l'entreprise à VERN-SUR-SEICHE. Le championnat de Bretagne aura lieu, quant à lui, à DINAN.

Je remercie donc à l'avance tous nos arbitres pour leur investissement à venir.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur le fait que nous avons eu à déplorer cette saison certains comportements contraires aux valeurs sportives que nous défendons. Il est indispensable que la pratique de notre discipline reste un plaisir et que nos salles soient des lieux de convivialité.

Je terminerai en remerciant tous les clubs qui ont organisé une compétition.

Je remercierai également tous les membres de la CSR pour leur investissement, ainsi que les 2 secrétaires de la ligue, Isabelle et Nadine, pour le travail qu'elles fournissent au quotidien.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2018/2019.

Le Président de la CSR - Michel KERISIT

8- RAPPORT Vivien SAUVAGE

Les principaux résultats jeunes de la saison 2017 / 2018

1) Championnats de France des régions (Pont-à-Mousson)

Cadets : 9^{ème} sur 11 (place de départ de la compétition) :

- Julien THOMAS (Thorigné-Fouillard),
- Roch BEHAGHEL (Cesson-Sévigné),
- Simon LAMBERT (Dinan),

Capitaine : Vivien SAUVAGE (LBTT).

Synthèse Champ. Fr Régions				
	Minimes		Cadets	
	M	F	M	F
13/14	3	7		
14/15	6	3	4	
15/16	4		1	2
16/17	9		8	7
17/18			9	

Nouvelles régions

2) Mini-Interligues (Ceyrat)

Benjamines 1 : 1^{ère} :

- Malenka BALCOU MULLER (CPB Rennes),
- Maëlys MESSE (Fougères-Javené-Lecousse),

Capitaine : Nicolas SUAUDEAU (LBTT).

Benjamins 1 : Quart de finale :

- Gabriel AUSSANT (TA Rennes),
- Antonin GUITOU (Thorigné-Fouillard),

Capitaine : Christophe LAGADEC (CD29).

- Malenka BALCOU MULLER médaille d'or en simples benjamines 1.

3) Championnats de France Benjamins/Benjamines (Saint-Nazaire)

- 3 joueurs qualifiés (2 garçons et 1 fille).
- Elouan CONTE quart de finaliste (Benjamin 1^{ère} année).

4) Championnats de France Minimes (Villeneuve-sur-Lot)

- 0 joueur qualifié.

5) Championnats de France Cadets/Cadettes (Saint-Nazaire)

- 9 joueurs qualifiés (6 garçons et 3 filles).

6) Championnats de France Juniors (Villeneuve-sur-Lot)

- 12 joueurs qualifiés (6 garçons et 6 filles).
- Jules ROLLAND / Champion de France en doubles garçons avec Irvin BERTRAND.

⇒ **36 JOUEURS QUALIFIÉS (20 G + 16 F) POUR 1 MÉDAILLE.**

Synthèse Champ. Fr Indiv							Or	Ag	Br
	Qualif M	Qualif F	tot qualif	Méd D	Méd S	Tot méd			
13/14	36	29	65	4	3	7		1	3+3
14/15	37	23	60	6	2	8	1+1	2	3+1
15/16	27	18	45	4	3	7		2	2+3
16/17	23	14	37	4	2	6	1	2	1+2
17/18	20	16	36	1	-	1	1		

7) Opens internationaux

- 13 sélections sur les Opens (dont 11 en équipe de France).
- 6 médailles décrochées sur les différents Opens jeunes garçons.
- Jules ROLLAND (Thorigné-Fouillard) sélectionné aux CEJ en juniors (Cluj, Roumanie).
- JULES ROLLAND CHAMPION D'EUROPE JUNIORS PAR EQUIPE !
- JULES ROLLAND CHAMPION D'EUROPE EN DOUBLES MIXTES avec Lucie GAUTHIER !

Synthèse Opens / Tournois / CEJ				
	FFTT		LBTT	
	Sélec	Méd	Sélec	Méd
14/15	12	10	11	6
15/16	13	11	11	1
16/17	13	12	10	2
17/18	11	4	2	2

Stages d'été

- Juillet : Délégation de Belgique avec 3 joueurs et 1 entraîneur en plus du Centre et de la Bretagne. Cela regroupait en tout près d'une quarantaine de joueurs et une dizaine d'entraîneurs pour bien préparer la saison suivante !
- Reprise en août : Délégation d'Allemagne avec 6 joueurs et 1 entraîneur en plus du Pôle Espoirs Bretagne. Cela regroupait en tout près d'une trentaine de joueurs pour bien préparer le début de saison !
- Nouveauté : ouverture des stages d'été aux joueurs extérieurs sur inscription (suite aux demandes des clubs).

Les Pôle Espoirs 2018 / 2019

- 6 joueurs sortants : Sébastien PRIME (Vern-sur-Seiche), Garance LUCAS (CPB Rennes), Paul MENAND (Thorigné-Fouillard), Rafaël SUEUR (Thorigné-Fouillard), Olier LE NOURS (Lanester) et Hanqiu LE NOURS (Lanester).
- 4 rentrées :
 - Mathis LEBARS (Dinan, C2),
 - Marine LE FLEM (CTT Vannes Mérimur, M1),
 - Axel CABON (CPB Rennes, M1),
 - Ewen SALVAR (Ploemeur, M1),
- Effectif total de 22 joueurs : 14 garçons et 8 filles allant de la sixième à la terminale.

9 – QUESTIONS DIVERSES

Toutes les Questions Diverses émanant du club du Relecq-Kerhuonnais et portant sur la partie financière, le Président a proposé à l'Assemblée Générale que les réponses soient formulées à la suite du rapport de trésorerie. L'Assemblée Générale accepte la proposition :

- 1) Serait-il possible d'expliquer le transfert de charge de 20 750 € crédité au compte 79100000 ?

Réponse du Trésorier Général : *Les 20 750 € correspondent à l'aide à la formation du DESJEPS de Vivien SAUVAGE versée par Uniformation.*

- 2) A quoi correspond l'E.R.C. FORMATION DES TECHNICIENS débité au compte 61852100 pour 14275.05 € (compte personnel de formation ?) ?

Réponse du Trésorier Général : *Les 14 275 € correspondent au frais de formation de Vivien SAUVAGE facturés par L'I.N.S.E.P. du mois de septembre 2017 au mois de juin 2018.*

- 3) A quoi correspond PERSONNEL EXTERIEUR débité au compte 62110000 pour 8.050 €

Réponse du Trésorier Général : *Les 8 050 € correspondent aux frais engagés pour remplacer Vivien SAUVAGE au Pôle Espoir Bretagne en ayant recours à deux techniciens de clubs, Sébastien DOUARAN de Thorigné-Fouillard et de Sylvain LE DOS, de l'O.C. Cesson. Des conventions ont été établies et signées avec leurs employeurs.*

- 4) A quoi correspond l'augmentation des dépenses débitées au compte 6254000 HOTEL/RESTAURANT/STAGES, 62540100 HOTEL/RESTAURANT/COMPETITIONS, 62540200 HOTEL/RESTAURANT/FORMATIONS pour un montant de 10.336,72 € (5449,58 € + 3950,89 € + 936,25 €) : augmentation du nombre destagiaires ? Montée en gamme d'hôtellerie restauration ?

Réponse du Trésorier Général : *Les augmentations résultent de l'éloignement des lieux des épreuves nationales, de l'élévation des coûts d'hébergement et de restauration pour les stages à Mûr de Bretagne, du nombre croissant d'arbitres et de juge-arbitres sur les épreuves nationales et régionales sachant que désormais les chambres sont individuelles, de la participation de la Ligue cette saison aux mini-inter-ligues.*

- 5) Concernant les mutations aux crédits 75813000 et aux dépenses 65813000 nous n'obtenons pas le même ratio entre l'année n et n-1 ? A qui est créditée cette dépense (Fédération ? Comité ?)

Réponse du Trésorier Général : *D'une année sur l'autre, les ratios des charges par rapport aux produits provenant des frais de mutation ne peuvent être identiques du fait qu'ils dépendent de la catégorie des joueurs mutés. Cette différence s'explique par la venue, la saison dernière, de cinq joueurs numérotés au niveau national et international pour les clubs bretons qui évoluent ou souhaitent évoluer en PRO B ou en PRO A.*

10 – INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Monsieur Georges Yves GUILLOT, Conseiller municipal de la ville de Pontivy, excuse les absences de Mme le Maire ainsi que du Maire adjoint aux sports et nous fait part de son plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale du tennis de table en faisant états des efforts que la commune consent en faveur du sport.

Monsieur Gilbert DIABAT, Président de l'office municipal des sports confirme toutes les actions qui sont entreprises en faveur du sport et détaille les aménagements entrepris pour que toutes les disciplines puissent s'exprimer harmonieusement dans la communauté des communes.

Madame Nolwenn LE FLOC'H, représentante de AFM Téléthon, fait un rapide exposé de l'avancée des travaux réalisés dans le cadre du Téléthon à l'aide d'un support PowerPoint. Elle invite toutes les sections et les associations qui entreprennent des actions en faveur du Téléthon que ce soit à titre individuel ou avec une autre association ou leur commune à s'inscrire sur le site prévu à cet effet afin d'identifier leur discipline sportive.

Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Conseillère Régionale de Bretagne, présente les excuses du Président de la Région ainsi que celles du Vice-président chargé des sports. Elle exprime toute sa reconnaissance pour les bénévoles en soulignant l'appui du Conseil Régional vers les Ligues Régionales en précisant que le tennis de table se situe à la 10^{ème} places des sports aidés.

Monsieur Claude BROSSARD, Secrétaire Général du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne félicite les dirigeants pour leur dévouement au service de leur discipline sportive. Il évoque rapidement les projets de création d'une agence pour le sport au niveau national et d'une modification de la gouvernance

Le comité national de pilotage a retenu le scénario de la gouvernance partagée à responsabilités réparties et a affirmé le souhait de créer au niveau national et au niveau territorial des structures collégiales de concertation et de décision. Ces structures devront faire preuve d'agilité dans une démarche d'intérêt général pour permettre l'adaptation aux contextes territorial, national, européen et international.

Au niveau national la structure à créer permettra de garantir la collégialité nécessaire à la co-construction d'une dynamique commune respectueuse des politiques de chacun des acteurs du sport : l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique.

Le comité de pilotage propose que cette structure puisse être financée à partir de dispositifs similaires aux dispositifs actuels, notamment ceux qui alimentent le CNDS. Cette structure ne constitue pas une couche d'administration supplémentaire. Elle se substituerait au CNDS et à divers services et commissions de la direction des sports et de l'INSEP.

La structure sera chargée d'affecter les crédits à deux grandes politiques :

- la performance Olympique et Paralympique dans le cadre du programme « performance 2024 » ;
- le développement des pratiques sportives à travers le soutien aux fédérations sportives ainsi qu'aux réseaux nationaux non fédéraux et aux territoires qui auront élaboré des projets sportifs territoriaux.

Monsieur Patrice FOUREL, responsable du pôle Sport à la DRJSCS, met en avant les valeurs sportives que représentent les clubs de tennis de table qui sont de formidables lieux d'éducation. Son parcours personnel au sein de la JA Melesse lui a permis de gagner en estime et en responsabilité et n'est pas étranger également à son parcours professionnel.

Les vertus du sport et les qualités d'accueil dans les clubs de tennis de table sont d'ailleurs à valoriser davantage.

La démarche du Projet sportif territorial (PST) doit y contribuer. Le PST n'est pas une commande administrative préalable à une subvention mais une démarche permettant de donner du sens à l'action de chacun dans un projet partagé entre la ligue et les comités départementaux, un projet au service des clubs.

La baisse des subventions du CNDS en 2018 a été importante et est liée, d'une part, à une enveloppe pour les ligues et comités départementaux réduite de près de 50% et, d'autre part, à des priorités exclusives du CNDS en faveur des territoires carencés et des publics fragilisés.

Ce contexte a lourdement impacté la ligue et les comités départementaux de tennis de table. Dans un environnement où les subventions publiques diminuent, le PST doit permettre de mieux positionner les actions de chacun et de faire des choix structurants.

Il souhaite une bonne saison à tous !

11 – REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

Fanions : PN masculin : ENTENTE DINANNAISE TT 1
PN féminine : TT LOERHETOIS 3

MERITE REGIONAL:

MEDAILLE DE BRONZE :

- | | | |
|----|---|--|
| 22 | ANDRE Erwan
CONNAN Alfred
COUFFY Jérôme
GUIBOUT Vincent
RIO Loïc | TT LA BAIE YFFINIAC
ENTENTE TT PONTRIEUX
7 ILES TT
TT GRACES
AC PLERIN |
| 29 | BYRNE Thomas
LE GUERNIC Rémy
NIGER Jean-François
PERCHOC-LE MEROUR Karine
PIPET Alain
ROSINE Guy | ESK ST POL DE LEON
TTE LAMPAUL-LOCMELAR
RAQUETTE PLONEVEZIEENNE
TT LOPERHET
QUIMPER CTT
TT KEMPERLE |
| 35 | CHOUAN Alain
DESVOIS Yoni
GUILLO Régis
ROUZEL Judikaël | ACPVV GUICHEN
CS BETTON
TT HAUTE VILAINE
CHR RENNES |
| 56 | GODIVEAUX Jean-Pierre
LE CAIN Johann
LEURELE Mathieu
MICHEL André
PICHON Yves
PUREN Matthieu | FC ST RAOUL
EP BEIGNON
FOLC LORIENT OUEST
PLOURAY TT
CEP LORIENT
TT GUEMENE S/SCORFF |

MEDAILLE D'ARGENT :

- | | | |
|----|--|---|
| 22 | LE MAY Pierrick
MARENGUE Geneviève | TT AL PLOUMAGOAR
AC PLERIN |
| 29 | DOLOU Philippe
GLOAGUEN Georges
GOURIOU Benoît | TT LOCTUDY
RAQUETTE ESQUIBIENNOISE
ST DIVY SPORT TT |
| 35 | LOCHET Jean-Claude
PAPAIL Michèle
POTTIER Michel | MEDREAC-QUEDILLAC
TA RENNES
OC CESSON |
| 56 | BELOUARD Loïc
LE GARREC Jean | AL PLOEMEUR
CS QUEVEN |

MEDAILLE D'OR :

- | | | |
|----|------------------------------|----------------------------|
| 29 | MANACH Joël | AL GUILERS |
| 35 | DION Maurice
GOMES Gilles | JA MORDELLES
SC LE RHEU |

LORET Florent

MELESSE PING

**56 BOUSQUET Jean
QUEREL Eric**

**ASPTT VANNES
AJK VANNES**

MERITE FEDERAL :

MEDAILLE DE BRONZE :

ROUSSELIN Jean-Marc

CTT PLOUIGNEAU (29)

MEDAILLE D'OR :

COAT Michel

TT LOPERHETOIS (29)

MEDAILLE JEUNESSE ET SPORTS :

MEDAILLE DE BRONZE :

KERDONCUFF Michel

TTC BREST RECOUVRANCE (29)

MEDAILLE D'ARGENT :

**LABAT Alain
LE PAPE Gérard
KERISIT Michel**

**ESK ST POL DE LEON (29)
AL PLONEOUR LANVERN (29)
THORIGNE-FOUILLARD TT (35)**

MEDAILLE D'OR :

**COAT Michel
DORVAL Michel
THEPAUT Renan**

**TT LOPERHETOIS (29)
TA RENNES (35)
TT LOPERHETOIS (29)**

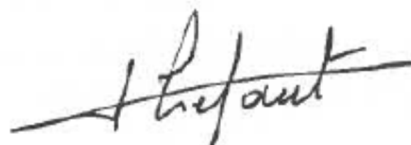
Le président de la Ligue de Bretagne clôt l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général de la L.B.T.T.

Le Président de la L.B.T.T.



Jacques SORIEUX



Renan THEPAUT